

# maintenant !

- Extrait du registre des délibérations  
Commission « épanouissement du citoyen et jeunesse »

Conseil municipal du 2 mai 2011  
Séance du 12 avril 2011

## 11 Accueil des nouveaux creillois - gratuités

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. SZPIRKO  
Mme PORAS  
M. BOULHAMANE  
M. SEGUIN  
M. BELMHAND

Pouvoir à : Mme DINGIVAL  
Pouvoir à : M. BERNARD-LUNEAU  
Pouvoir à : Mme KOUACHI-MAHSAS  
Pouvoir à : Mme SOKOLONSKI  
Pouvoir à : M. TAHI

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BOUKHELIF  
M. MACHU  
Mme FEVRIER  
Mme RIFFAULT  
M. VARLET  
M. CHEURFA

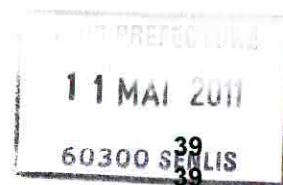
- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Le samedi 18 juin 2011, sera organisée une réception pour accueillir les nouveaux creillois installés sur la commune.

Comme chaque année, il est prévu d'offrir à chaque participant des entrées ou inscriptions à la médiathèque Antoine Chanut, au musée Gallé-Juillet et à la grange à musique, selon les modalités suivantes. Cette année, il est également prévu d'offrir une entrée à la Faïencerie-théâtre de Creil



33

# maintenant !

Médiathèque :

Inscription à partir de 18 ans:

Livres + revues	Documents sonores	CDRom	Vidéo	DVD	Total des documents
5	4	1	1	2	13

Musée Gallé-Juillet :

Une entrée gratuite valable pour une personne. Autant d'entrées que de personnes présentes dans la famille.

Grange à musique : 1 entrée par famille

Il vous est proposé d'autoriser ces gratuités.

Vous êtes appelés à voter

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits,

Vu l'avis de la commission épanouissement du citoyen et jeunesse du 12 avril 2011,

Entendu le rapport de présentation

■ Vote ordinaire :

Les membres des groupes « Avec Creil, pour tous » et « Rassembler pour réussir Creil » ne prennent pas part au vote.

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article unique** : d'accorder la gratuité aux nouveaux creillois présents le 18 juin selon les modalités ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **09 MAI 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **11 MAI 2011**

**DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le... **11.05.11**

et publication ou notification le... **09.05.11**

CREIL, le... **11.05.11**.....

**LE MAIRE**

Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Ratuy



**C'est maintenant !**  
www.mairie-creil.fr

